

munistes qui n'ont pas désavoué publiquement le parti communiste dissous.⁽¹¹⁾

Mairie de Domont

Ordre du Jour du Conseil Municipal

réuni en séance publique le samedi 30 septembre 1939.

Le Conseil,

Regrette que, dans les moments tragiques que nous vivons, des Français se soient solidarisés avec le gouvernement soviétique, allié de l'Allemagne hitlérienne, traître à ses engagements avec la France et la Pologne, assassin de cette dernière puissance, poignardée dans le dos pendant qu'elle défendait sa liberté face à ses agresseurs. Voue au mépris public les complices français de cet acte de brigandage.

Rend hommage aux nobles défenseurs de Varsovie, champions de la liberté du monde et de la civilisation européenne en attendant la résurrection de la Pologne et le châtement de ses assassins.

Décide que copie de cet Ordre du jour sera adressé à M. le Préfet, à M. le Ministre de l'Intérieur.

Ce voeu a été approuvé à l'unanimité.

Les trois conseillers communistes ont déclaré vouloir s'abstenir.

Que sont devenus les élus PC ?

Antoine Gauthier revient au conseil municipal en 1945, alors âgé de soixante ans.

Jean-Baptiste Déthieux était ouvrier boulanger. En février 40, un rapport de police indique qu'il a participé à une distribution de tracts de "l'ex-parti communiste" et suggère de l'appeler sous les drapeaux, puisqu'il n'a pas encore été mobilisé : il avait 43 ans. Démobilisé après la défaite, il sera interné deux ans au Fort-Barraux dans l'Isère, avec d'autres élus communistes.

Libéré en mai 42, il ne reviendra pas à Domont.⁽¹²⁾

René Souillé, cuisinier à l'hôpital de Moisselles, était le responsable de la cellule du Parti communiste à Domont.

Agé de 43 ans, il n'est pas mobilisé. Son frère est fait prisonnier de guerre. On ne sait à quelle date il est arrêté et interné, comme J-B. Déthieux, dans l'Isère. Mais il s'en évade et entre en Résistance en province. Arrêté par la police française, livré à la Gestapo, il est envoyé au camp de Mauthausen.⁽¹³⁾ Après la Libération, ses amis communistes veulent le faire nommer symboliquement au conseil municipal dès avant son retour, ce que refuse le nouveau Préfet. Pierre Arousseau, au nom du nouveau conseil municipal, le regrette alors en ces termes : " Notre camarade Souillé expie en ce moment, dans une geôle allemande, le crime d'avoir été un bon et courageux patriote. Nous espérons le revoir bientôt reprendre sa place dans cette enceinte où il avait su gagner l'estime de tous par la droiture de son caractère et la sincérité de ses convictions politiques."⁽¹⁴⁾ René Souillé sera candidat aux élections municipales de 1947 sur la liste du PCF, qui n'aura aucun élu.

Plusieurs autres communistes domontois seront assignés à résidence, recherchés ou emprisonnés au cours de la guerre. M. A., un père de quatre enfants, a été arrêté en mars 1941. D'après son épouse, "il fut l'objet d'une lâche dénonciation pour avoir fait de la politique communiste antérieurement à 1939". Nous avons retrouvé la supplique expédiée par le

11 - On estime aujourd'hui que moins du quart des élus ont alors désapprouvé la ligne du PCF, sous diverses formes, allant du départ sur la pointe des pieds, à la déclaration officielle de non-allégeance de ceux qui, de ce fait, ne subirent pas la "déchéance de leur mandat". La répression contre les communistes sera très forte : arrestations, internements administratifs, procès, puis, sous l'occupation, livraison de communistes emprisonnés comme otages aux Allemands...

12 - Versailles, 1 W 68 et 108

13 - Rappelons le changement de stratégie du PCF : en mai 1941, il lance un "Front National de lutte pour l'indépendance de la France", et s'engage plus fortement après l'entrée en guerre de l'URSS aux côtés des Alliés (22 juin 1941). Prônant alors des attentats individuels contre des officiers allemands (Fabien à Paris), il subit une répression terrible, ses militants sont livrés par le gouvernement français comme otages, comme à Châteaubriant. Devant la réprobation générale et les représailles, le PCF revient aux actions de propagande et de sabotage et recherche le contact avec les autres mouvements de résistance et le général de Gaulle.

14 - Séance du Conseil municipal du 9 janvier 1945.